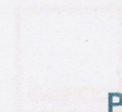
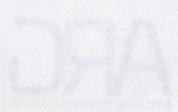


# CHARTRE

## GEFCO ET AMICALE DES RETRAITÉS GEFCO - ARG

L'objectif de  
GEFCO est  
relation en  
harmonieux  
Il a pour  
L'ARG rem  
le soutien  
leur socie  
rad, et au  
ce sont  
et par  
Article 1  
L'ARG est  
repartit  
De ce fait  
L'organ  
promotion  
A ce titre  
cession  
L'ARG  
L'ARG est  
L'organ  
donner  
également  
en tant  
produits  
en tant  
Article 2  
Le Présid  
de la Dire  
Société  
général  
L'ARG  
Au plan  
naturel  
sont  
local  
Les Comm  
appor



Partners, unlimited

L'objectif de cette charte est de permettre à chacun, au sein de l'Amicale des Retraités GEFCO comme au sein de l'Entreprise GEFCO, de définir la façon dont s'établit la relation entre ces deux organisations dans le but d'assurer un fonctionnement harmonieux de cette relation.

Il s'agit également de permettre à chacun des acteurs concernés de faire en sorte que l'ARG remplisse son rôle de la meilleure façon possible auprès de ses adhérents, avec le soutien actif de GEFCO pour qui elle représente la continuité et la permanence du lien social entre les actifs et les anciens de l'Entreprise.

## **Article 1 – Préambule**

L'ARG a pour objet principal de rassembler les retraités et pré-retraités de GEFCO et ce par tout moyen.

De ce fait, l'ARG partage avec GEFCO des objectifs communs, tels que les valeurs de l'Entreprise, son image de marque, sa réputation mais aussi la volonté de partager la promotion de ses produits.

A ce titre, GEFCO considère l'ARG comme contribuant à la confiance mais aussi à la cohésion sociale qu'elle souhaite entretenir entre l'Entreprise et les membres de l'ARG.

L'ARG quant à elle contribue à maintenir et à développer l'information entre l'Entreprise et ses anciens salariés ce qui nécessite un engagement de GEFCO à donner régulièrement des informations aux représentants de l'ARG. Elle met également à la disposition de GEFCO l'expérience et la compétence de ses adhérents en tant que de besoin (promotion des valeurs de l'Entreprise, de sa marque et de ses produits, de sa réputation, accompagnement, formation etc ...).

## **Article 2 - L'organisation de la Relation**

Le Président et le Bureau de l'ARG ont pour interlocuteur permanent un représentant de la Direction de GEFCO qui est par délégation, le (la) Responsable des Relations Sociales et dont la mission principale est de maintenir un lien avec l'ARG et un appui pour son bon fonctionnement.

Au plan Régional, les Responsables Régionaux de l'ARG ont pour interlocuteurs naturels, les Directeurs Régionaux GEFCO et plus localement, les responsables des sites GEFCO. A charge pour chacun d'eux d'assurer au mieux la qualité de la relation locale.

Les Comités d'entreprise (CE)/ Comité Social Economique (CSE) peuvent aussi apporter leur concours au bon fonctionnement de l'ARG dans leur périmètre.



## Article 3 – Les Moyens

### Au niveau national

GEFCO met à la disposition de l'ARG des moyens afin que cette dernière puisse animer de la meilleure façon possible le partenariat, en complément de ses moyens propres.

Il s'agit notamment d'apporter une contribution financière au fonctionnement de l'organisation, de l'aider à l'organisation de l'Assemblée Générale annuelle, par exemple le lieu d'accueil, de mettre à disposition du Bureau un lieu afin qu'il puisse se réunir de façon régulière, de permettre la logistique « courrier » notamment par la diffusion de la lettre trimestrielle ou encore celle du panier gourmand de fin d'année.

Par ailleurs, GEFCO, pour montrer son attachement à faire vivre la mémoire de l'Entreprise et l'ARG pour remplir son rôle de fédérer les anciens, ont besoin d'assurer le maintien d'un nombre significatif d'adhérents. Dans ce but, au moment du départ à la retraite, GEFCO s'engage à informer le collaborateur de l'existence de l'ARG et de sa possible adhésion à l'association en lui remettant notamment systématiquement le bulletin « Rejoignez-nous ».

### Au niveau local

Les Régions et les sites GEFCO tout comme l'organisation Régions de l'ARG s'efforcent de mettre en œuvre les moyens permettant d'affermir localement le lien entre l'entreprise et les anciens, qu'il s'agisse de prêter un local lorsque cela est possible, de faciliter la communication GEFCO-ARG, de partager des activités organisées par le CE/ CSE ou encore par l'ARG, d'apporter un concours humain comme financier à tel(le) ou tel(le) projet/action, etc.

L'ARG s'engage quant à elle à convier les dirigeants régionaux de GEFCO ainsi que les représentants du CE/ CSE à chaque réunion annuelle de ses adhérents.

## Article 4– La participation à des évènements internes ou externes

GEFCO et l'ARG feront leurs meilleurs efforts pour permettre une participation de l'une ou l'autre à un événement interne ou externe dès lors qu'il y a un intérêt pour chacune d'elle. Ce peut être par exemple la participation de la Direction de GEFCO à l'Assemblée Générale pour présentation des résultats et perspectives de l'Entreprise ou encore la participation de l'ARG à l'organisation et à sa présence à la Fête du Sport. Il peut en être de même pour des évènements médiatiques intéressant les deux parties.



## Article 5- Communication interne et externe

Il s'agit ici de promouvoir autant que possible l'image de GEFCO tout comme celle de l'ARG, tant en interne qu'en externe.

GEFCO tout comme l'ARG ont la volonté de montrer l'importance du lien pouvant réunir les actifs et les anciens de l'entreprise. A ce titre, les deux parties saisissent les opportunités de communiquer en commun sur leur existence et leurs activités, dès lors que cela représente un intérêt pour elles.

En tout état de cause, la qualité et la confidentialité des informations transmises devront être respectées dans tous les cas et avoir fait l'objet d'un accord de chacun. Il en va de même pour le respect des chartes graphiques ou autre mode de présentation.

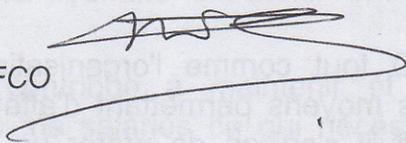
A titre d'exemple, et en matière de communication interne, il s'agit d'utiliser et d'enrichir les supports existant que sont le journal interne de GEFCO et la Lettre de l'ARG.

Fait à Courbevoie en deux exemplaires, le 23 mai 2019

### Pour GEFCO SA

Luc NADAL

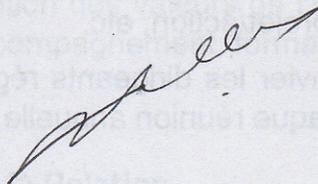
Président du Groupe GEFCO



### Pour GEFCO France SAS

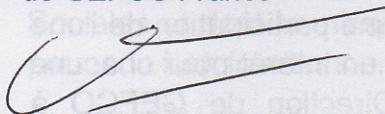
Emmanuel DELACHAMBRE

Président de GEFCO France



Marie-Pierre PETIT

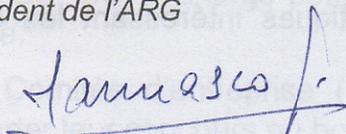
Responsable des Relations Sociales  
de GEFCO France



### Pour l'Amicale des Retraités GEFCO - ARG

Philippe IANNASCOLI

Président de l'ARG



ARG

GEFCO



ARG  
Amicale des Retraités GEFCO